

AGROFORESTERIE

« Les arbres protégeront mes parcelles du vent »

SUR LES TERRES NOIRES ET FERTILES DE LIMAGNE, EN AUVERGNE, JEAN-SÉBASTIEN GASCUEL S'EST LANCÉ, DEPUIS 2010, DANS L'AGROFORESTERIE. EXPLICATION D'UN CHOIX QUE BEAUCOUP JUGENT DÉROUTANT.

LE CHIFFRE

Pratique récente, l'agroforesterie représente en France **10 000** hectares de terres agricoles.



↑ Passé à l'agriculture bio en 2005, J.S. Gascuel produit 12 types de cultures : luzerne, maïs, orge, pois, avoine, tournesol, soja, blé, triticale, féverole, seigle ou épeautre. En 2010, une nouvelle étape a été franchie : 6 hectares sont cultivés en agroforesterie.

Située en bordure de l'autoroute A71 sur la commune de Gerzat, l'une des parcelles céréalières de Jean-Sébastien Gascuel détonne dans le paysage de la chaîne des Puys, à proximité de Clermont-Ferrand. Depuis décembre 2010, des merisiers, des cormiers, des féviers, des alisiers et des ormes poussent au milieu des cultures céréalières. 305 arbres ont été plantés sur sept bandes espacées de 24 mètres. Pour cet agriculteur de 56 ans, sa parcelle d'agroforesterie est un premier test grandeur nature mené en collaboration avec l'Inra. Au bout de cinq ans environ, un arbre sur deux sera sélectionné et broyé, les autres se développeront pendant une cinquantaine d'années.

« Je sais que je ne plante pas pour moi mais pour les générations à venir, même si aucun de mes enfants ne souhaite reprendre la ferme pour l'instant », reconnaît l'agriculteur, dont les choix suscitent l'étonnement chez ses confrères. En effet, la terre noire de Limagne est déjà très fertile alors pourquoi lui adjoindre des arbres qui prennent de la place, vont gêner les engins agricoles, voire créer une concurrence avec les semences ? Ces arguments contre l'agroforesterie, Jean-Sébastien Gascuel les balaie d'un revers de la main. « Les arbres n'occupent que 3 %

de ma surface cultivée. Avant de les planter, nous avons ameubli (creusé, ndlr) à 50 cm de profondeur pour que les racines se développent aisément à la verticale et ne créent pas de concurrence avec les cultures. Une fois qu'ils seront plus grands, ils vont favoriser la biodiversité, l'arrivée d'auxiliaires (insectes) et protéger mes parcelles contre le vent. Quand j'explique à mes confrères qu'au bout de 40 ans, ma parcelle sera préservée et produira le double grâce à la vente de céréales bio et des arbres, ils commencent à saisir davantage les enjeux. Mais les mentalités évoluent doucement », regrette Jean-Sébastien Gascuel, freiné par l'absence d'appui technique et privé du soutien des structures tournées davantage vers les exploitations agricoles conventionnelles.

« J'ai travaillé vingt ans en agriculture conventionnelle sur cette exploitation de 80 hectares qui appartenait à la famille de ma femme Chantal. Et un jour, explique l'agriculteur, j'ai eu le déclic. Cette vision de l'agriculture n'était plus la mienne, je voulais me rapprocher de la nature et proposer des aliments bio à mes clients. Je me suis alors orienté vers de nouveaux modes d'exploitation durables et respectueux de l'environnement. »

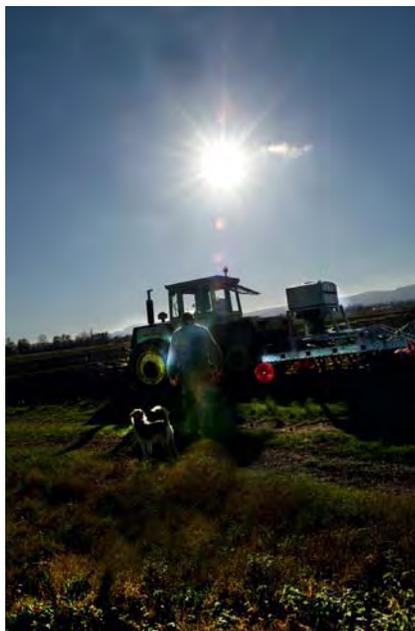


Photographies © Chantal Gascuel / min'agri.fr

En l'an 2000, Jean-Sébastien et Chantal Gascuel s'engagent dans un contrat territorial d'exploitation (CTE) qui prévoit la mise en place d'un ensemble de mesures environnementales. « Nous avons pu replanter des haies, des bandes herbeuses et des bandes fleuries pour redonner un peu de vie à ce paysage presque désert », souligne Jean Sébastien Gascuel. Cinq ans plus tard, avec l'aide de techniciens agricoles, ils se convertissent à l'agriculture biologique. « Nous avons opté pour un système de rotation longue, sur plus de 10 ans. L'idée est de jouer l'alternance entre les cultures de plein champ et les cultures en ligne, et l'alternance entre les cultures d'hiver et les cultures de printemps pour casser le rythme des parasites. »

En 2012, le chiffre d'affaires de son exploitation atteignait pourtant plus de 100 000 euros avec un excédent brut d'exploitation (EBE) de plus de 60 000 euros, ce qui augure encore de belles perspectives d'avenir pour son exploitation.

Claire Thibault ●



À SAVOIR

Le mot du chercheur

Christian Dupraz, chercheur à l'Inra de Montpellier et fondateur de l'Association française d'agroforesterie (Afaf) :

« Les systèmes agroforestiers sont à la fois plus durables et plus productifs. Une exploitation de 100 hectares d'agroforesterie produit autant de bois et de produits agricoles qu'une exploitation de 140 hectares où l'on aurait d'un côté des plantations pour le bois, et de l'autre des plantations pour les cultures annuelles. »

**AGRICULTURES
PRODUISONS
AUTREMENT**



ZOOM

L'agroforesterie permet de :

- créer de la matière organique dans le sol, et de rendre ainsi les terres plus fertiles ;
- améliorer la qualité de l'eau, les racines des arbres agissant comme des filtres ;
- réintroduire des auxiliaires (insectes prédateurs des ravageurs des cultures) dans les parcelles, et donc de limiter les traitements phytosanitaires ;
- lutter contre le réchauffement climatique, les arbres captant le carbone de l'air.

En savoir plus : www.agroforesterie.fr

LE SAVIEZ-VOUS?

- Le deuxième pilier de la PAC (Feader) apporte un soutien financier aux agriculteurs qui plantent des arbres sur leurs parcelles